



Association Aiki Dojo de Marseille
Formulaire d'inscription Saison 2026 / 2027
Activité FELDENKRAIS

Photo

Adhérent

Nom		Prénom	
Né(e) le		à	
		Dépt.	
		Pays	

Coordonnées

Adresse			
CP		Ville	
Mobile		Tél. domicile/fixe	
Email			

Loi Informatique et Libertés et Droit à l'image

Autorisez-vous les membres du Bureau de l'Aiki Dojo de Marseille (ADM) à diffuser votre image ?

(Sur les médias suivants : Site Web ADM, Page Facebook ADM, Page Instagram ADM, Twitter)

OUI

☐

NON

☐

Vos données collectées ne seront utilisées que dans le cadre de l'activité et de la promotion de l'Aiki Dojo de Marseille. Vous avez un droit de modification, de rectification et de suppression de vos données personnelles sur simple demande à l'adresse mail serge.long@outlook.fr

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom		Prénom	
Tél.			

Autorisation parentale obligatoire pour les Mineurs

Je soussigné(e) autorise mon enfant

à pratiquer Feldenkrais et délègue tout pouvoir à l'association Aiki Dojo de Marseille, sous la responsabilité de l'enseignant, pour prendre les mesures qui s'imposent en cas d'accident ou tout autre événement nécessitant une intervention d'urgence. Je reconnais avoir été averti(e) que l'association Aiki Dojo de Marseille ne prend pas en charge la surveillance de mon enfant en dehors des horaires de cours. J'atteste être titulaire d'une assurance Responsabilité Civile garantissant les dommages corporels et matériels causés aux tiers par le mineur, y compris aux enseignants.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et des règles d'étiquette et d'hygiène applicables au sein du Dojo (disponibles sur le site internet de l'association) et je m'engage à les respecter.

À : Le :

☐ L'adhérent (signature obligatoire) ☐ La Mère ☐ Le Père ☐ Le Tuteur

(Pour les mineurs : signature obligatoire du (des) parent(s) ou du tuteur)



Informations Pratiques Feldenkrais

Les cours sont dispensés au Dojo Hikari situé 16 bis avenue Viton 13009 Marseille.

Horaires des cours

Le Mardi entre 19h00 et 20h00 (hors vacances scolaires).

Cotisation annuelle

Adhésion annuelle Association ADM: 20 €

Cotisation annuelle - tarif normal : 270 €

Les règlements sont reçus **en début de saison** et sont effectués selon les modalités suivantes : 3 chèques à raison d'un chèque par trimestre de pratique* : 110€, 90€ et 90€. Les règlements en espèces ne sont pas acceptés. Les chèques remis en début de saison seront encaissés au début de chaque trimestre. Chaque trimestre entamé sera entièrement dû.

** si vous êtes aussi pratiquant Aïkido au dojo : -50% sur la cotisation annuelle (3 chèques de 45€/trimestre)*

Cours d'essai :

1 cours d'observation suivi de 1 à 2 cours d'essai (maximum). Aucun cours d'essai ne pourra être effectué sans présentation préalable d'un certificat médical datant de moins de 3 mois. La participation aux cours d'essai sera également soumise au règlement préalable de l'adhésion annuelle à l'Association (20€), qui intègre l'assurance du pratiquant.

Dossier d'inscription – à remettre (complet) en début de saison

- ☐ Formulaire d'inscription complété et signé (avec autorisation parentale pour les mineurs)
- ☐ Certificat médical de non contre-indication à la pratique de Feldenkrais (datant de moins de 3 mois)
Date du certificat médical
- ☐ 1 photo d'identité
- ☐ **Tenue exigée :** : Survêtement –Tabis ou chaussettes (sur le tatami) - Tongue (pour se déplacer dans le dojo) -Tapis de Yoga ou drap pour se coucher
- ☐ Règlement intégral adhésion à l'association + cotisation (3 chèques)

Renseignements :

Téléphone Professeur Celia Delgado : **06 62 20 75 12**

Téléphone : 04 91 87 29 72 / 06 88 08 92 06

Site web : <https://www.aikido-marseille.org/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/aikidojomarseille.fr>